

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2016

Convocations adressées le 8 décembre 2016

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués votants : 10



Membres titulaires présents :

M. Frédéric AUGIS - M. Jacques CHEVTCHENKO - M. Bruno FENET
Mme Mélanie FORTIER - M. Pierre COMMANDEUR - M. Benoît FAUCHEUX (à partir
de l'élection du 3eme Vice-Président)
M. Dominique LEMOINE
M. Philippe ROUSSY - M. Gérard BOUYER

Membres titulaires excusés :

Mme Cécile CHEVILLARD qui donne pouvoir à M. AUGIS

.....

CS 16.12.01 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Monsieur Gérard BOUYER, en tant que doyen de l'assemblée, est désigné Président de la séance.

Suite au renouvellement de la mandature de la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui s'exercera sur la période 2016-2021, par décision en date du 21 novembre, la Chambre de Commerce et d'Industrie a désigné comme suit ses nouveaux représentants pour siéger au sein du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'Aéroport international de Tours Val de Loire :

- Monsieur BOUYER et Monsieur ROUSSY, comme représentants titulaires,
- Monsieur ESTIVIN et M. GONZAGUE comme représentants suppléants.

En conséquence, il doit être procédé au renouvellement des membres composant le Bureau, conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat mixte, qui prévoit que :

Monsieur Gérard BOUYER, Président de la séance, propose de désigner comme scrutateurs chargés du dépouillement les deux plus jeunes délégués présents. Sont ainsi désignés : Madame Mélanie FORTIER et Monsieur Frédéric AUGIS.

Il est ensuite procédé aux élections suivantes :

1) Election du Président du Syndicat mixte

Après appel à candidature, Monsieur Gérard BOUYER, Président de la séance, fait part de la candidature de Monsieur Frédéric AUGIS.

Il est procédé à un vote uninominal à bulletin secret et les opérations du premier tour de scrutin donnent les résultats suivants :

Candidat à la Présidence :	Monsieur Frédéric AUGIS
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9

Monsieur Frédéric AUGIS a obtenu 9 voix.

Monsieur Frédéric AUGIS est élu Président et prend la présidence de la séance.

2) Election des trois Vice-Présidents

Après recensement des candidatures, Monsieur Frédéric AUGIS, Président du Syndicat mixte, fait part des candidatures de :

- 1^{ère} Vice-Présidence, Madame Mélanie FORTIER
- 2^{ème} Vice-Présidence, Madame Cécile CHEVILLARD
- 3^{ème} Vice-Présidence, Monsieur Gérard BOUYER

Les scrutateurs précédemment désignés sont reconduits.

Il est procédé à un vote au scrutin uninominal et les opérations du premier tour de scrutin donnent les résultats suivants :

- Election du 1^{er} Vice-Président

Candidate à la 1 ^{ère} Vice-Présidence :	Madame Mélanie FORTIER
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9

Madame Mélanie FORTIER a obtenu 9 voix.

Madame Mélanie FORTIER est élue 1^{ère} Vice-Présidente.

- Election du 2^{ème} Vice-Président

Candidat à la 2 ^{ème} Vice-Présidence :	Madame Cécile CHEVILLARD
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	8

Madame Cécile CHEVILLARD a obtenu 8 voix.

Madame Cécile CHEVILLARD est élue 2^{ème} Vice-Présidente.

Arrivée en séance de M. Benoit FAUCHEUX

- Election du 3ème Vice-Président

Candidat à la 3^{ème} Vice-Présidence : Monsieur Gérard BOUYER
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 9

Monsieur Gérard BOUYER a obtenu 9 voix.

Monsieur Gérard BOUYER est élu 3^{ème} Vice-Président.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5721-1,

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 6 à 8,

Vu la décision de la Chambre de Commerce et d'Industrie, en date du 21 novembre 2016 désignant ses représentants au sein du SMADAIT

- **PREND ACTE** de la désignation des nouveaux représentants de Chambre de Commerce et d'Industrie soit M. BOUYER et M. ROUSSY comme titulaires, ainsi que M. ESTIVIN et M GONZAGUE comme suppléants, qui sont appelés à siéger au sein du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire.
- **SONT ELUS** pour siéger au Bureau du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire :

- . Président : M.AUGIS
- . 1^{er} Vice-Président : Mme FORTIER
- . 2^{ème} Vice-Président : Mme CHEVILLARD
- . 3^{ème} Vice-Président : M. BOUYER



Pour le Président empêché
La 1^{ère} Vice-Présidente

Mélanie FORTIER